



Maître Amaëlle LOUBIER
Carré Haussmann 1
4 Trait d'Union
77127 LIEUSAIN

HONORAIRES

Article L 444-1 du code du commerce 3ème alinéa
Et décret n°2016-230 du 26 février 2016 – article R.444-3 article annexe 4-9-I

<p>Consultation Juridique</p> <p>Pour tout travail de recherche impliquant une consultation et/ou si le client souhaite un compte rendu écrit en raison d'une situation complexe, un devis devra préalablement être approuvé par le client.</p>	<p>1ère consultation gratuite</p>
<p>2ème Consultation et plus</p>	<p>100,00 € HT / heure</p> <p><i>Soit 120,00€ TTC</i></p>
<p>Assistance rédaction testament</p> <p>Hors frais d'inscription au fichier des Dispositions de Dernières Volontés (12,19 €)</p>	<p>180,00 € HT</p> <p><i>Soit 216,00 € TTC</i></p>
<p>Frais de copies – recherche – envoi</p> <p>(Tarif article A.444-173 Code de commerce)</p>	<p>0,38 €/page</p>
<p>Promesse de vente</p> <p>Hors frais d'enregistrement (125,00 €) et provision (75,00 €). Soit un total de 500,00 € TTC</p>	<p>250,00 € HT</p> <p><i>Soit 300,00 € TTC</i></p>



Maître Amaëlle LOUBIER
Carré Haussmann 1
4 Trait d'Union
77127 LIEUSAIN

Procuration sous seing privé	100,00 € HT <i>Soit 120,00 € TTC</i>
Certification de signature	40,00 € HT <i>Soit 48,00 € TTC</i>
Convention de quasi-usufruit sur les capitaux déclarés	1 % HT <i>Soit 1,20 % TTC</i> <i>Avec un minimum de 300,00 € HT (soit 360,00 € TTC)</i>
Déclaration d'option du conjoint survivant	250,00 € HT <i>Soit 300,00 € TTC</i>
Inventaire <p>Pour tout inventaire mobilier en Ile de France ou déplacement chez le mandant, nécessitant un déplacement du notaire, ou de l'un de ses collaborateurs, un montant forfaitaire hors taxes de QUATRE CENTS EUROS (400,00 euros). Tout déplacement en une autre région fera l'objet d'une convention d'honoraires spécifique établi entre le notaire et le mandant</p>	400,00 € HT <i>Soit 480,00 € TTC</i>
Compte d'administration <p>Etablissement du compte d'administration/créance de rétablissement sur la première succession : 0,50% hors taxe du montant du solde.</p>	0,50% hors taxe du montant du solde



Maître Amaëlle LOUBIER
Carré Haussmann 1
4 Trait d'Union
77127 LIEUSAIN

Succession acte de notoriété seul Interrogation des organismes (vérification actif <50.000,00 €) ou 1 ^{er} décès – communauté universelle.	416,66 € HT <i>Soit 500,00 € TTC</i>
Règlement de factures (dès réception des avoirs) 3 premières factures gratuites puis par facture, et résiliation des divers abonnements	20,00 € HT <i>Soit 24,00 € TTC</i>
Consultation de simulation chiffrée dans le cadre du règlement d'un divorce (Montant déductible des honoraires de l'acte de partage si la signature intervient dans les 12 mois de l'ouverture du dossier).	350,00 € HT <i>Soit 420,00 € TTC</i>
Acte préparé et non signé Hors frais de demande de pièces.	600,00 € HT <i>Soit 720,00 € TTC</i>
Cession de fonds de commerce – artisanal Cession de parts sociales Cession de bail	<u>Inférieur ou égal à 100.000 €</u> 2.000,00 € HT <i>Soit 2.400,00 € TTC</i> <u>Supérieur à 100.000 €</u> 2 % HT du prix HT
Baux commerciaux et professionnels	800,00 € HT



Maître Amaëlle LOUBIER
Carré Haussmann 1
4 Trait d'Union
77127 LIEUSAIN

	<i>Soit 960,00 € TTC</i>
Statuts société (hors frais d'immatriculation)	1.300,00 € HT <i>Soit 1.560,00 € TTC</i>
Gestion des fermages Sur les montants encaissés	3 % HT <i>Soit 3,60 % TTC</i>
Prêt à usage – commodat	500,00 HT <i>Soit 600,00 € TTC</i>